



Communiqué de presse du 24 septembre 2008

Un signe clair en faveur des importations parallèles – abandon clair de l'idée d'une interdiction contraire aux intérêts des consommateurs

Berne – Le Conseil des Etats s'est prononcé en faveur du principe d'importations parallèles libres. Le Forum pour les importations parallèles et un pouvoir d'achat accru approuve pleinement ce pas dans la bonne direction. En revanche, il considère d'un œil critique le régime d'exception prévu pour les produits dont le prix est fixé par l'Etat. Le forum se déterminera lors d'une prochaine séance sur la suite à donner à son Initiative des consommateurs lancée à fin août déjà.

Le Conseil des Etats s'est prononcé aujourd'hui clairement contre l'ancrage dans la loi d'une interdiction des importations parallèles de produits protégés par un brevet. Ce faisant, il a donné un signe positif. En admettant le principe d'importations parallèles libres, il prend en considération les intérêts légitimes des consommateurs qui refusent de payer en Suisse des produits importés à un prix nettement plus élevé qu'à l'étranger s'agissant des mêmes articles. Avec l'autorisation des importations parallèles dont on connaît les effets stimulants sur la concurrence, le Conseil des Etats prouve également sa volonté de promouvoir la liberté économique ancrée dans la Constitution. Toutefois, en prévoyant une exception pour les produits dont le prix est fixé par l'Etat (essentiellement les médicaments), il institue une exception regrettable et non justifiée à cette attitude fondamentale.

Le Forum pour les importations parallèles et un pouvoir d'achat accru a soumis son Initiative des consommateurs à la Chancellerie fédérale pour examen préalable le 28 août 2008 déjà. Il soutient le principe d'une solution européenne incluant le secteur pharmaceutique. Le forum se déterminera lors d'une prochaine séance sur la suite à donner à son initiative populaire.

Le Forum rassemble les organisations suivantes: Communauté d'intérêt du commerce de détail suisse CI CDS, Fondation pour la protection des consommateurs FPC, Konsumentenforum kf, Fédération romande des consommateurs FRC, Associazione Consumatrici e Consumatori della Svizzera italiana ACSI, Helsana, Suisseporcs, Association pour la défense des petits et moyens paysans VKMB, IP Suisse et Groupe pour une politique agricole offensive GPAO.

Pour toutes informations complémentaires:

Vérène Gaillard (service de presse CI CDS): 031 313 33 33

Pour des informations spécialisées:

Nadia Thiongane (FRC): 021 331 00 90

Rob Hartmans (Helsana): 079 254 03 66

Peter Hofer (Suisseporcs): 079 755 15 39

Mario Jäggli (ACSI): 091 922 97 55

Herbert Karch (VKMB): 031 312 64 00

Michel Pellaux (GPAO): 079 352 63 62

Martin Schläpfer (CI CDS): 076 383 18 49

Sara Stalder (FPC): 078 710 27 13

Franziska Troesch-Schnyder (kf): 044 344 50 60